

OPERATION

« ILLUMINATIONS ET DECORATIONS DE NOËL »

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, l'OPH de Metz Métropole organise une opération Illuminations et Décorations de Noël du 6 décembre au 23 décembre 2021.

Cette opération a pour but d'inciter les locataires à mettre en valeur leur habitation pendant les fêtes de fin d'année.

Il s'agira de décorer et illuminer son habitation durant le mois de décembre 2021 pour évoquer la fameuse magie de Noël.

Il a pour objet de sélectionner et de récompenser l'investissement de nos locataires dans la décoration de leur maison ou balcon d'appartement.

Les décors festifs ainsi réalisés seront évalués par un jury composé de 10 personnes.

Les décorations doivent être installées avant le 15 décembre 2021, date du début des passages du jury. Cette opération est gratuite, ouverte à tous les particuliers, locataires de l'OPH de Metz Métropole.

Deux catégories sont proposées :

- Catégorie 1 : Maisons avec jardin ou cour visibles de la voie publique.
- Catégorie 2 : Balcons, terrasses, fenêtres visibles de la voie publique.

Tout candidat amené à participer ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

Le règlement est disponible dans vos agences ou au siège de l'OPH Metz Métropole et téléchargeable sur le site : www.ophmetzmetropole.fr

Les plus belles réalisations seront récompensées. Une cérémonie de remise des prix sera organisée en janvier 2022.

BULLETIN D'INSCRIPTION A L'OPERATION
« ILLUMINATIONS DE NOEL ET DECORATIONS DE NOEL »
ORGANISEE PAR DE L'OPH METZ METROPOLE

NOM :

.....

PRENOM :

.....

ADRESSE POSTALE :

.....

Etage **Appartement N°**...

TELEPHONE : **MAIL :**

Je m'inscris à l'opération Illuminations et Décorations de Noël organisée par l'Office en acceptant le règlement téléchargeable sur le site www.ophmetzmetropole.fr

- Catégorie 1 : Maisons avec jardin ou cour visibles de la voie publique.
- Catégorie 2 : Balcons, terrasses ou fenêtres visibles de la voie publique.

Tout candidat amené à concourir ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

Le/...../ 2021

Signature :

Chaque participant s'engage en toute connaissance du règlement de l'opération Illuminations et Décorations de Noël de l'OPH Metz Métropole, déclare avoir toutes les assurances nécessaires et dégage l'Office de toute responsabilité.

Le bulletin d'inscription est à renvoyer jusqu'au 15 décembre 2021

- Par courrier : OPH Metz Métropole – 10 rue du Chanoine Collin – Service Communication 57000 METZ
- Par mail : noel2021@ophmetzmetropole.fr
- Directement à l'accueil du siège ou en agence aux horaires d'ouverture